

Rapport d'activités 2020-2021

+ Plan d'action 2021-2022



**MOUVEMENT
ACTION-CHÔMAGE
DE MONTRÉAL**



50 ANS DE LUTTES

Présentés à
l'assemblée générale annuelle (AGA) du
Mouvement Action-Chômage de Montréal
22 juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

Le mot du C.A.	3
Notre équipe	4
Nos partenaires	4
Mission, activités et historique	6
Organisation interne	8
Réalisation du plan d'action 2020-2021	10
Éducation populaire autonome	14
Analyse, action politique et mobilisation sociale	19
Représentation	30
Situation financière	36

PLAN D'ACTION 2021-2022

37



LE MOT DU C.A.



En ces temps pandémiques, il va de soi que le terme *changement* est sur toutes les lèvres. Le monde du travail s'est vu chamboulé et le MAC de Montréal aura répondu présent afin de soutenir les sans-emplois.

L'année 2021 s'est inscrite dans la continuité des changements amorcés afin d'adapter l'offre de nos services aux sans-emplois. Notamment, les séances d'informations au grand public ont repris cette année et ce de façon virtuelle. Inscrites dans notre mission depuis toujours, ces séances d'éducation populaire sont essentielles à la transmission des principes de base en matière d'assurance-chômage et de nos principales revendications. Il fallait donc s'assurer qu'elles se maintiennent malgré la pandémie et l'interdiction de recevoir les gens sur place. C'est donc avec fierté que nous pouvons dire « mission accomplie » !

Par ailleurs, avec la fin de la PCU à l'automne 2020 et la transition vers l'assurance-chômage, le MAC aura été occupé à analyser le régime transitoire afin de répondre aux questions des prestataires. L'équipe de travail aura su s'adapter et maîtriser rapidement ces mesures transitoires.

Autre dossier important ayant mobilisé temps et énergie au sein de l'équipe de travail est celui de la contestation constitutionnelle de la *Loi sur l'assurance-emploi*, qui prive les femmes ayant perdu un emploi durant leur congé de maternité d'obtenir des prestations d'assurance-chômage à la fin de celui-ci si elles sont toujours sans-emploi. Six mères ayant vécu cette situation ont été représentées par Me Kim Bouchard devant le Tribunal de la sécurité sociale. La décision se fait toujours attendre avec impatience.

Dans un avenir rapproché, le MAC entend bien être un acteur principal concernant la réforme annoncée du régime d'assurance-chômage. Nous ne pouvons qu'espérer que la pandémie aura fait prendre conscience de l'importance d'un accès élargi au régime d'assurance-chômage. Et nous répondrons présent afin de défendre une accessibilité universelle et non-discriminatoire.

Enfin, merci à tous et toutes d'être présent.es chaque année à nos assemblées et activités. Merci de nous lire, d'assister à nos séances d'information et d'accepter de nous confier le mandat de vous représenter devant les tribunaux et de vous conseiller.

Solidairement,

Milèva Camiré, présidente

José Bazin, représentant de l'équipe de travail

NOTRE ÉQUIPE

Conseil d'administration

Milèva Camiré (présidente)
Emmanuelle Brault (vice-présidente)
Elyes Ammar (trésorier)
Léa Bacon
Jean-Hugues Bastien
Robin Bélanger
Jacques Beaudoin
Laurianne Curé Laberge
José Bazin (représentant du personnel)

Équipe de travail

José Bazin
Kim Bouchard
Caroline Brodeur
Jérémy Dhavernas
Martin Richard

Adam Pétrin (stagiaire au baccalauréat en travail social)

NOS PARTENAIRES

Concertations dont nous sommes membres

Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie
Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS)
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)
Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)

Nos organismes partenaires

Aide aux personnes immigrantes

Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement
Centre d'accueil et de référence pour immigrants, région de Montréal

Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI)
Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)

Alphabétisation

Centre N A Rive

Centre de lecture et d'écriture de Montréal (CLÉ de Montréal)
Lettres en main

Employabilité et insertion en emploi

Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Mile-End
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Saint-Hubert
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie
Centre de recherche d'emploi de l'est (CREE)
Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre (COCDMO)
Compétences Montréal
Conseillers en développement de l'employabilité de Montréal (CODEM)
Foyer des jeunes travailleuses et travailleurs (FJTT)
Groupe Conseil Saint-Denis
Groupe PART (La PART du chef, entreprise d'insertion)
Opération Placement Jeunesse (OPJ)
Regroupement économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO)
Resto-Plateau
Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)

Défense des droits

Action DIGNITÉ Lanaudière
Action populaire Des Moulins
Action travail des femmes (ATF)
Association coopérative d'économie familiale (ACEF du Nord de Montréal)

4



Association des juristes progressistes (AJP)
 Au bas de l'échelle
 Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRAC)
 Comité chômage de l'Est de Montréal (CCEM)
 Comité logement de La Petite-Patrie
 Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
 Front commun des personnes assistées sociales du Québec
 Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)
 Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS)
 Projet Genèse
 Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
 Union des travailleurs et travailleuses accidentés ou malades (UTTAM)

Familles

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
 Halte La Ressource Petite-Patrie
 Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)
 Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)

Femmes

Centre des Femmes de Montréal (CFM)
 L'Écho des femmes de la Petite-Patrie
 Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)
 Service d'entraide passerelle (SEP)
 Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)

Organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux

Bureau des services juridiques (BSJ), Université de Montréal
 Cégep du Vieux-Montréal (Département de travail social)
 CSSS du Cœur-de-l'Île (La Petite-Patrie et Villeray)
 Hôpital Maisonneuve-Rosemont (travail social)
 Université de Montréal (Département des sciences juridiques)
 Université du Québec à Montréal (Département des sciences juridiques)

Syndicats

Association canadienne des métiers de la truelle (ACMT), local 100, FTQ-Construction
 Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM-FAE)
 Association des professeurs de Lignery (CSQ)
 Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)
 Conseil central des Laurentides (CCL-CSN)

Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
 Conseil régional du Montréal métropolitain (CRMM-FTQ)
 Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
 Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
 Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), région de Montréal-Laval
 Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM-FAE)
 Syndicat de l'enseignement de la région de la Haute-Yamaska (SEHY-FAE)
 Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL-FAE)
 Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM-CSQ)
 Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO-FAE)
 Syndicat de l'enseignement des seigneureries (SES-FAE)
 Syndicat des chargéEs de cours de l'UQÀM (fneeq-CSN)
 Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)
 Syndicat des débardeurs (SCFP, section locale 375)
 Syndicat des employés du Vieux-Port de Montréal (AFPC, local 333)
 Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE)
 Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin (Fneeq-CSN)
 Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
 Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), local 500 et 501
 Union des employées et employés de service, section local 800 (UES 800 – FTQ)

Dehors pour le filet social, Petite-Patrie, 10 décembre 2020



MISSION, ACTIVITÉS ET HISTORIQUE

1. Mission



Manif pour la *Journée des droits de la femme*, 8 mars 1981

Depuis 50 ans, le *Mouvement Action-Chômage* (MAC) de Montréal prend la défense des personnes sans-emploi.

En collaboration avec des bénévoles, militant.es et partenaires, l'équipe de travail participe quotidiennement à la sauvegarde et à l'amélioration du régime d'assurance-chômage et du filet de sécurité sociale.

Le MAC tire notamment sa force de son indépendance et accorde une grande importance à la transformation sociale.

Les mandats principaux que les membres du MAC se sont donnés sont les suivants :

- informer la population sur ses droits et obligations
- organiser des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale
- représenter les chômeur.ses face à l'appareil gouvernemental et devant les tribunaux
- favoriser une vie associative riche et dynamique
- se mobiliser pour un meilleur régime d'assurance-chômage

2. Activités

Concrètement, le MAC c'est :

- une ligne de service téléphonique à la population
- des séances d'information collectives par visioconférence
- une participation à plusieurs lieux de concertation
- la publication du journal *Nos droits, nos luttes*
- la représentation de travailleur.ses et des sans-emploi face à *Service Canada*
- la représentation de travailleur.ses et des sans-emploi devant les tribunaux



Séance d'information, automne 2017

3. Bref historique



Le *Local populaire*, 1973

Montréal, expliquant, entouré de plusieurs activistes installés du Centre en aide aux familles chassées de leur logis par un in-

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Le MAC a mené de nombreuses luttes depuis sa fondation en 1970, dont :

- Les occupations de bureaux de chômage pour que les prestataires touchent leur chèque qui étaient en retard (1972-1975)
- La mobilisation contre les mesures Cullen (C-14 en 1978) qui pénalisent les femmes, les jeunes et les immigrants.
- Le combat victorieux pour le droit au chômage des pensionnés de plus de 60 ans (1985)
- la mobilisation contre les projets de loi C-21, C-113, C-17, qui réduisent l'admissibilité et l'accessibilité au régime (1990-1994)
- la décision *Tétrault-Gadoury* qui met fin à la discrimination envers les gens de 65 ans et plus en leur permettant de recevoir l'assurance-chômage (1991)
- la longue lutte contre le couplage d'informations entre l'*Agence des douanes et du revenu du Canada* et l'assurance-chômage dans les dossiers de prestataires qui quittent le pays pendant une période de prestations (1999-2000)
- la lutte sans fin contre le détournement des surplus de la caisse d'assurance-chômage
- la défense de 375 ex-travailleur.ses d'Air Canada (2013-2017), aussi connue sous le nom de dossier Aveos

En 2012-2013, le MAC est le fer de lance de la mobilisation contre le saccage du régime d'assurance-chômage par le gouvernement Harper. Le MAC de Montréal s'est concentré sur deux fronts, soit expliquer les effets de la réforme sur l'ensemble des travailleur.ses et élargir la mobilisation au niveau pancanadien. Une partie de la réforme Harper a depuis été abolie.

En 2016, le MAC de Montréal a été le premier organisme récipiendaire de la médaille de Saint-Yves remise par *Pro Bono Québec*.

En décembre 2017, nous avons débuté un processus de contestation judiciaire pour que les femmes ayant bénéficié du *Régime québécois d'assurance parentale* (RQAP) et qui ont perdu leur emploi ne soient plus exclues des prestations régulières d'assurance-chômage et ce, au nom du droit à l'égalité. Nous attendons présentement la première décision dans ces dossiers.



Affiche MAC-CCEM, 2013

ORGANISATION INTERNE

1. Conseil d'administration

En tant qu'organisme communautaire autonome, le MAC de Montréal repose sur ses membres et chaque année, plusieurs militant.es donnent de leur temps bénévolement pour faire vivre notre organisation.

Les membres du C.A. se réunissent une fois par mois et donnent les orientations stratégiques et politiques (non-partisanes) qui découlent du plan d'action adopté lors de l'assemblée

générale annuelle. L'ensemble des membres du C.A. sont des militant.es de l'organisation et s'impliquent dans la vie de l'organisme.

L'appui des membres du conseil d'administration nous permet d'aller de l'avant dans nos différents dossiers. Nous tenons à souligner la grande ouverture et la confiance que le C.A. témoigne à l'équipe de travail.

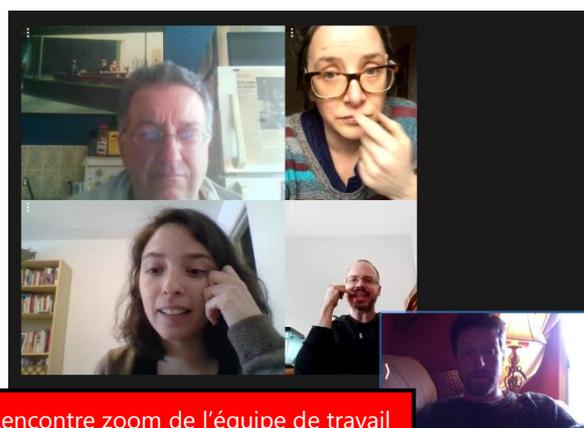
2. Équipe de travail

Nous pouvons affirmer haut et fort que notre organisme peut compter sur une équipe solidaire et extrêmement compétente !

Caroline Brodeur, avocate engagée en 2019 pour mener le projet-pilote d'accompagnement aux médiations relatives aux normes du travail (CNESST), est demeurée dans l'équipe de travail cette année. Elle a été d'une grande aide pour assurer le service individuel qui a explosé dans les premiers mois de la pandémie.

À l'été 2020, se sont aussi joints à l'équipe deux animateurs juridiques,

Philippe D'Amour et Sarah Morin-Chartier. Ils ont su nous apporter un grand soutien, notamment pour la conception d'outils d'éducation populaire sur l'assurance-chômage, les enseignant.es et le personnel scolaire.



3. Stagiaires

8

En cette année toute particulière le MAC de Montréal a eu la chance d'accueillir Adam Pétrin dans son équipe, stagiaire au baccalaurat en

travail social de l'UQAM. Il s'agissait d'une première pour notre organisme et l'expérience a été plus que concluante! Adam a non seulement

réussi son stage, mais nous a aussi poussé à la réflexion concernant notre organisation et participé activement à la réalisation de l'atelier sur les préjugés envers les chômeur.ses.

De plus, Adam a donné chaque semaine la séance d'information en visioconférence. Il faut le souligner, Adam a mis beaucoup d'énergie pour que le MAC puisse donner des séances d'information virtuelles sur une base hebdomadaire. Merci énormément Adam pour ton passage en tant que stagiaire au MAC. Nous espérons que tu continueras ton implication militante dans notre organisation !

Finalement, en raison de la pandémie, nous n'avons pu accueillir comme d'habitude deux étudiant.es dans le cadre du stage en milieu communautaire offert par la faculté de droit de l'Université de Montréal. Il a également été impossible d'accueillir des élèves du secondaire de l'organisme *Montréal Relève*, ni de

stagiaire du programme Maître d'un jour offert par le Centre de développement professionnel en droit de l'Université du Québec à Montréal, a été annulé. On se reprend l'année prochaine !



Adam manifeste lors du rassemblement du 7 décembre 2020

4. Vie associative



En plus de la publication des InfoMAC et des actualités sur notre site Web,

nous continuons d'alimenter notre page Facebook dans le but de rejoindre et surtout d'informer nos membres en temps réel.

Avec la Covid-19 et l'obligation de déplacer l'équipe en télétravail à partir du 15 mars 2020, la page Facebook s'est avérée particulièrement utile pour poursuivre le service aux membres et à la collectivité malgré la fin du service en personne. Notre page Facebook compte désormais un peu plus de 3300 mentions « j'aime », une hausse de 500 par rapport à l'an dernier. Il s'agit d'un moyen efficace pour mobiliser nos membres et alliés.



5. Promotion

Le MAC continue de promouvoir ses activités grâce à des affiches et des dépliants en français, anglais et espagnol, conçus pour simplifier la lecture de l'information, entre autres pour les personnes peu alphabétisées. Le bouche-à-oreille favorable, les médias sociaux, le site web, les événements et les interventions médiatiques participent aussi à la promotion du MAC.



RÉALISATION DU PLAN D'ACTION 2020-2021

Voici le plan d'action dont s'était doté le MAC pour 2020-2021. Pour chaque objectif donné, nous indiquons s'il a été réalisé (**R**), en voie de réalisation (**EVR**) ou non réalisé (**NR**). Ceci n'est qu'un survol : la suite du présent rapport d'activités vous donnera tous les détails par rapport à ce qui a été réalisé, en lien avec chacun des objectifs.

1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires **R**
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC **R**
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.) **R**
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS **R**
- S'assurer de maintenir quatre postes d'employé.es permanent.es **R**
- Maintenir les postes d'animateur.trices juridiques pour l'été 2021 **R**
- Poursuivre le travail du *Comité d'organisation du 50^e anniversaire* du MAC **R**

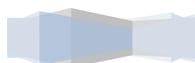
2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emploi, travailleur.ses, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement **R**
- Bonifier l'offre de service par l'ajout de plages horaires du service téléphonique et par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des suivis courriel **R**
- Élaborer de nouveaux outils d'éducation populaire qui visent plus spécifiquement les enseignant.es et le personnel scolaire **R**
- Continuer d'offrir, notamment par moyens technologiques, des ateliers de formation visant à faciliter l'autonomisation des citoyen.nes dans leurs démarches face à la *Commission* **R**
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.es en révision administrative ou au TSS **R**
- Continuer d'offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent **R**
- Maintenir l'utilisation active des réseaux sociaux dans le cadre de nos communications publiques visant à diffuser et à vulgariser l'information **R**
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire **R**
- Continuer à produire et diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le *Comité chômage de l'est de Montréal* **R**
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses*, notamment en format numérique **R**
- Explorer les possibilités de trouver des sources de financement pour traduire en partie ou en totalité le guide des *Conseils pratiques* en anglais **R**

3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Diffuser notre matériel de promotion en français, anglais et espagnol **R**
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités **R**
- Continuer à produire des analyses et les diffuser **R**
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes **R**

11



- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal **R**
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2020-2021 du MASSE **R**
- Continuer de soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.ses à travers le Québec **R**
- Poursuivre le travail entrepris par le MAC visant à lutter contre la discrimination systémique subie par les femmes en matière d'assurance-chômage **R**
- Participer activement au comité de coordination de la TROVEP de Montréal **R**
- Continuer à soutenir la *Coalition contre la pauvreté de la PetitePatrie*, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement **R**
- Organiser, en collaboration avec la *Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie*, des soirées thématiques sur des enjeux touchant la lutte à la pauvreté **R**
- Maintenir les contacts avec les députés fédéraux et les tenir informés des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications **R**
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* (CEEM) et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN) **R**
- Amorcer une réflexion sur les impacts sociaux de la pandémie en accordant une attention particulière à son impact sur les régimes de soutien au revenu, notamment le régime d'assurance-chômage **R**
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie en apportant une attention particulière aux groupes plus touchés par la pandémie **R**
- Continuer notre implication locale, entre autres, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP) **R**
- Continuer de participer au comité de coordination du *Mouvement pour un transport public abordable*, dans le but de revendiquer une tarification sociale des transports en commun **R**
- Continuer le travail entrepris pour rendre hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon **NR**

4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs **R**
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada* **R**

- Poursuivre notre travail de représentation en révision administrative **R**
- Poursuivre notre travail de représentation devant le Tribunal de la sécurité sociale **R**
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP **R**

5. Représentation auprès de l'administration

- Poursuivre notre représentation auprès du Commissaire aux travailleuses et aux travailleurs de la *Commission d'assurance-emploi du Canada* **R**
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement de la Main-D'œuvre et du Travail) **R**

6. Situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service **R**
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement **R**
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement **NR**
- Poursuivre et finaliser les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* **EVR**
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS) **R**
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide* **R**
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits **R**



EDUCATION POPULAIRE AUTONOME

Nous le répétons : l'éducation populaire est au cœur du travail du MAC. Et ce depuis les débuts. C'est sa raison d'être.

Le but est multiple : rendre le plus autonomes possible les citoyen.nes face à une législation et une machine administrative infiniment complexe, leur faire prendre conscience qu'ils et elles ne sont pas seul.es, les faire réfléchir sur le et la politique, les motiver à s'impliquer dans des actions citoyennes et à mesurer l'impact social

1. Service téléphonique

Il s'agit souvent du premier contact entre les citoyen.nes et le MAC. Certes, on y aborde les questions légales et administratives, mais dans une optique plus large de conscientisation. C'est souvent la porte d'entrée menant à une rencontre d'information. Cela permet aussi aux gens de l'extérieur de Montréal de nous contacter.

Notre service téléphonique est aussi un service de référence. Nous dirigeons les gens vers des organismes-ressources quand un autre problème surgit (aide sociale, santé et sécurité au travail, normes du travail, logement, banque alimentaire, etc.).

Nous avons reçu cette année de **1987 appels** sur la ligne de service (514-271-4099). Ce service a été très efficace et apprécié durant la pandémie, étant donné le nombre de chômeur.ses ne sachant où trouver des réponses. Dès le

déoulant des politiques mises de l'avant par nos gouvernements.

Nos activités d'information permettent de briser les préjugés et les clichés et de créer des liens entre les personnes qui vivent la dure réalité du chômage, de la peur de celui-ci et des conséquences inhérentes qui en découlent : perte d'estime, isolement, découragement, problèmes de santé et colère. L'ignorance sera toujours notre pire ennemie.

15 mars, nous avons répondu au téléphone de 9h à 16h du lundi au jeudi, afin de répondre à la demande qui explosait !

Nous avons également répondu par téléphone à des demandes et questions des groupes communautaires (**287**), des syndicats (**190**) et de citoyen.nes ayant déjà requis nos services (**282**), pour un total de **759** appels.



Service d'information téléphonique, 1988

2. Rencontres d'information

L'éducation populaire autonome, la défense collective des droits et l'accompagnement individuel sont les trois piliers de notre action. La rencontre d'information est un des pivots importants de notre action. C'est un survol des principaux aspects légaux et administratifs de la machine *chômage*. Ainsi, depuis 1984 (année où le MAC de Montréal a déménagé dans ses locaux actuels) les citoyen.nes, pouvaient participer à une de nos trois séances d'information hebdomadaires. En moyenne, c'était autour de 145 à 150 rencontres par année qui se déroulaient dans nos bureaux de la rue Drolet. La pandémie de Covid-19, avec ses impératifs de distanciation physique et ses mesures sanitaires, a coupé net cette « tradition » de plusieurs décennies! Nous avons complètement laissé de côté les séances d'information en avril et mai 2020. En juin, nous avons commencé à mettre en place différentes formules en visioconférence et en présence dans les parcs pour informer la population en ce qui concerne les prestations canadiennes

d'urgence (PCU). Néanmoins, nous n'étions pas prêtes à donner des séances sur une base hebdomadaire.

Suite aux différents « tests » de formation en virtuel et en présence à l'extérieur, nous nous sommes attelés à systématiser les séances d'information. Nous avons fait correspondre le début de nos séances d'information hebdomadaire en visioconférence avec la fin de la PCU au début octobre 2020. Ainsi, depuis le début d'octobre 2020, les citoyen.nes ont accès à nos rencontres virtuelles à tous les mercredis après-midi.

Des séances d'information ont aussi été données en visio-conférence dans les milieux communautaires (22), syndicaux (2) et dans les CEGEP et universités (4), rejoignant environ **800 personnes**, dont des centaines d'enseignant.es à statut précaire, de *l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal* et du *Syndicat de l'enseignement de la région de Laval*, entre autres. Plusieurs de ces

**SÉANCE D'INFORMATION SUR
L'ASSURANCE-CHÔMAGE**

PAR VIDÉOCONFÉRENCE LES MERCREDIS À 13H
Inscrivez-vous en écrivant à macmtl@macmtl.qc.ca

MOUVEMENT
ACTION-CHÔMAGE
DE MONTRÉAL

conférences spécifiques ont été données durant la période de la PCU et d'autres après le début octobre 2020. Certains organismes nous ont invité virtuellement deux fois cette année pour venir expliquer les différents changements au régime d'assurance-chômage.

Étant un organisme communautaire de la grande région de Montréal, la grande majorité des personnes participant à nos rencontres et ateliers d'information habitent la région métropolitaine. Si nous avons toujours reçu des gens

venant de la couronne entourant Montréal et ce jusqu'à St-Jérôme, depuis la réforme du processus de contestation, nous accueillons des gens de régions plus éloignées qu'auparavant, comme l'Outaouais, les Laurentides et Lanaudière.

Cette année, vu le contexte, nous n'avons pas pu recueillir des statistiques fiables sur les participant.es aux séances. Nous préparons actuellement un questionnaire et une fiche d'évaluation à remplir par Internet suite à la séance.

3. Service par courriel

Le service par courriel est un autre moyen de nous contacter, très utile pour les gens vivant loin de Montréal, surtout au début de la crise sanitaire vu son impact social sur l'emploi et la sécurité financière. La loi étant déjà complexe, la crise du coronavirus a ajouté une couche de complexité. Les directives de la Commission ou de l'État étant souvent opaques, contradictoires et parfois allant à l'encontre des lois

votées (!!), ce fut souvent une épreuve ardue de vulgariser et de communiquer aux citoyen.nes la marche à suivre pour survivre, et ce dans tous les sens du terme face à ce fléau mortel. En plus des citoyen.nes, groupes communautaires et syndicats, des employeurs, des député.es et des intervenant.es en santé ont communiqué avec nous. Notre équipe a répondu à **962 demandes** reçues par courriel.

4. Formation spécialisée sur la loi

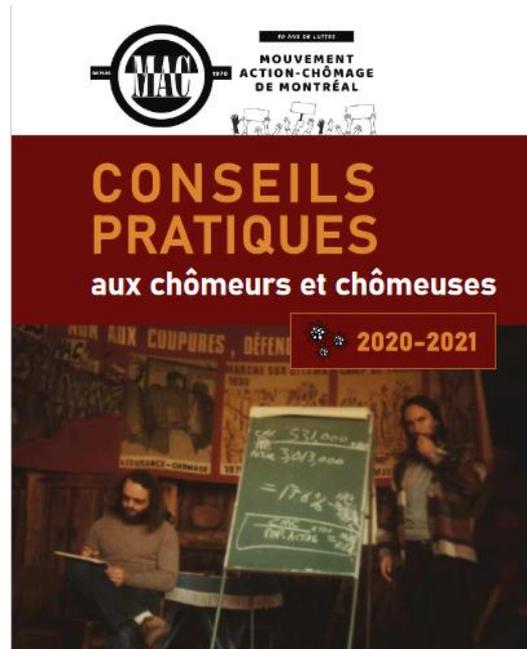
Ces journées sont aussi un lieu de formation pour nos militant.es, bénévoles et stagiaires. Nous avons développé une formation qui fait l'unanimité, tant dans le milieu syndical que communautaire. Ces rencontres nous permettent de recruter et former de nouvelles personnes pouvant intervenir dans leur propre milieu.

Cette année, pandémie oblige, **une seule** formation longue a pu être donnée. Les personnes participant à la formation deviennent par la suite des agents multiplicateurs lorsqu'ils et elles rencontrent à leur tour des citoyen.nes. Et c'est exactement le résultat recherché.

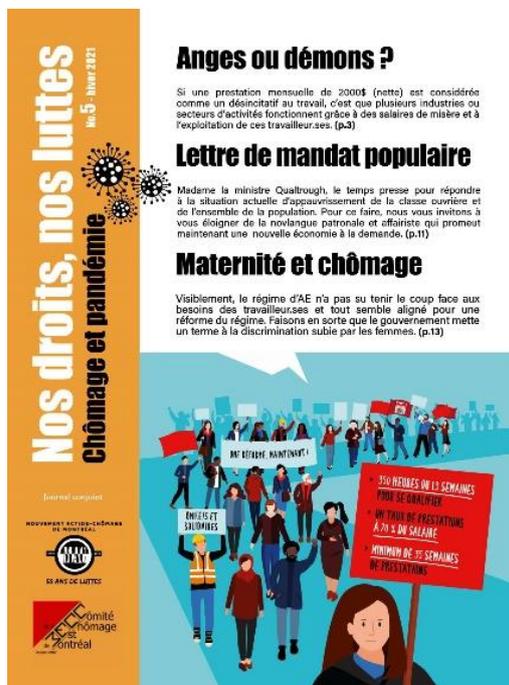
5. Guide des conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses

Comme à chaque année, nous avons imprimé et distribué un nombre impressionnant de nos guides, outil de vulgarisation incontournable et carte de visite du MAC depuis 1973.

Cette année, nous avons revu de fond en comble notre guide. En plus d'une toute nouvelle mise en page, les sections ont été remodelées pour en faciliter la lecture et la compréhension. De plus, nous avons ajouté des encadrés portant sur les mesures de transition durant la pandémie, sur nos revendications et des avertissements sur des enjeux particuliers de l'assurance-chômage. Le guide a été envoyé à tous nos groupes membres et est disponible gratuitement sur le site web du MAC.



6. Nos droits, nos luttes



La collaboration avec nos camarades du *Comité Chômage de l'Est de Montréal* a continué cette année encore. Le numéro 5 de *Nos droits, nos luttes* est sorti en février 2020 et avait pour thématique le chômage et la pandémie. On y trouvait notamment une lettre de mandat populaire adressée à la ministre Carla Qualtrough.

Ce journal demeure l'un de nos principaux outils d'éducation populaire et nous permet de diffuser largement nos positions, revendications et analyses. *Nos droits, nos luttes* informe, sensibilise et permet aussi de faire le lien avec les partenaires du MAC, dans les milieux syndicaux, communautaires et militants.

7. Activités thématiques

Cette année, plusieurs activités d'éducation populaire ont été tenues :

- 24 avril 2020 : Formation sur l'assurance-chômage pour les avocat.es de Juripop dans le cadre du projet de soutien juridique pour les personnes ayant vécu du harcèlement en milieu de travail ou des violences sexuelles
- 9 juin 2020 : Séance d'information sur la PCU donnée à près de 150 enseignant.es à statut précaire de la Commission scolaire de Laval et de la Commission scolaire Pointe-de-l'Île, avec le *Syndicat de l'enseignement région Laval*
- 17 juin 2020 : Clinique spéciale d'informations et de questions sur les prestations canadiennes d'urgence à La Place, chalet du parc Montcalm, avec la collaboration du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie*
- 23 juin 2020 : Séance d'information sur la PCU donnée à près de 200 enseignant.es à statut précaire du Centre de services scolaire de Montréal, avec l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
- 28 janvier 2021 : Présentation du travail d'avocate dans un groupe communautaire à la *Soirée carrière* organisée par le comité perspective des étudiant.es en droit de l'UDM
- Février 2021 : le MAC est un organisme partenaire du *Mois de la justice* organisé par Juripop
- 16 février 2021 : Formation sur l'assurance-chômage dans le cadre du cours *Le droit du travail et de la protection sociale à l'heure de la covid : qu'avons-nous appris ?* à la Faculté des sciences juridiques de l'UQAM
- 22 février 2021 : Webinaire et consultations en ligne : *Ça fait pas partie d'la job* sur le harcèlement au travail du Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)
- 23 mars 2021 : Formation sur l'assurance-chômage au temps de la Covid-19 et l'impact sur les populations racisées, à Egale Canada

8. Célébration des 50 ans du MAC

En 2020, le MAC de Montréal célébrait son 50^e anniversaire. Nous avons prévu organiser une grande fête pour marquer l'occasion, fête qui a dû être annulée à cause de la pandémie. Nous comptons bien nous reprendre quand le contexte le permettra.

Pour souligner cet anniversaire important, le MAC a plutôt choisi de se concentrer sur la mise en valeur de ses archives et la valorisation de son histoire. Un important travail a donc été effectué au niveau des archives de l'organisme. Celles-ci, qui reposaient

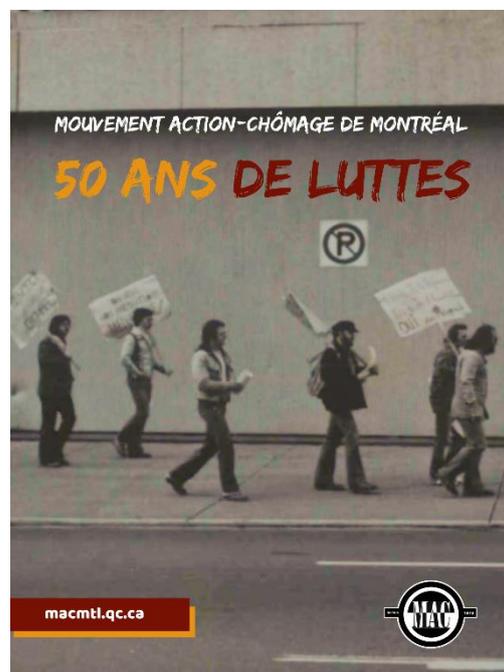
pêle-mêle dans des boîtes depuis des décennies, ont été lues en entier, puis classées en ordre chronologique et disposées dans des caissons protecteurs. Une grande partie a aussi été numérisée, notamment nos journaux, affiches et documents d'analyse.

Ce travail a permis de rédiger l'histoire de l'organisme depuis 1970, une histoire qui n'avait jamais été écrite. De mai 2020 à février 2021, le MAC a publié sur son site web le roman-feuilleton « Le MAC : 50 ans de luttes », à une

fréquence d'un chapitre par mois. Le résultat est fascinant et jette un éclairage nouveau sur les réformes qui sont venues restreindre le droit à l'assurance-chômage au fil des années, mais aussi sur les mobilisation des chômeur.ses et la vie associative d'un organisme de défense des droits des sans-emploi, avec toute ce que cela implique de débats idéologiques sur la place du service individuelle et de la défense collective des droits. Nous sommes présentement en contact avec une maison d'édition afin de publier le roman-feuilleton sous forme de livre.

Tout au long de l'année, le MAC a aussi publié sur sa page Facebook et son site web des hommages aux militant.es qui ont donné de leur temps et de leur énergie à notre organisme. L'ensemble des journaux du MAC publiés à ce jour, de même que des tracts, des vidéos, des affiches et des documents d'analyse, sont désormais disponible en

ligne et gratuitement sur notre site web. Une belle façon de faire de l'éducation populaire sur la lutte au long court pour un meilleur régime d'assurance-chômage !



ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

L'autonomie et l'indépendance sont les piliers sur lesquels repose l'action du MAC. Il va de soi que notre action politique est non partisane et s'appuie sur notre propre analyse de la situation. Notre analyse des problématiques sur lesquelles nous intervenons a notamment pour but d'amener la population visée à s'impliquer dans une démarche de transformation sociale. Ainsi, dans le cadre de nos activités, nous devons garder à l'esprit que le but premier n'est pas la défense d'un individu pris isolément, mais bien une

défense collective, celle-ci devant mener à une action collective de ces individus et parfois même, de communautés plus larges.

Nous incitons donc nos membres et, plus largement, la population à s'approprier les enjeux en matière de chômage pour qu'ils puissent s'engager dans des luttes et des actions collectives. Ce travail se fait également en étroite collaboration avec nos différents partenaires.

ANALYSE

1. Site web et réseaux sociaux



Le site Internet offre une vitrine de ce que le MAC produit autant au niveau juridique que communautaire. On y retrouve nos actualités, des informations pratiques concernant la loi, l'administration de *Service Canada*, des liens et bien entendu nos horaires et coordonnées. Nous l'avons encore

2. Textes d'analyse

Le MAC a une longue tradition d'analyse critique sur l'actualité de l'assurance-chômage. Cette année, cette actualité a été très riche, pandémie oblige. Nous avons publié cette année des analyses portant sur

- Taux de chômage à 8% : une farce douteuse...Le taux de chômage est-il un reflet fidèle à l'état réel du marché de l'emploi? La position du Mouvement Action-Chômage de Montréal, Ricochet, (16 juin 2020)
- Anges ou démons : Les discours politiques et patronaux sur les chômeurs suspects de la COVID, À babord ! Dossier en ligne : Covid-19, 30 août 2020
- L'assurance-chômage : sécurité du revenu ou sécurité publique, Histoire engagée, 25 septembre 2020

amélioré cette année, avec une section *Documentation* plus étoffée et une publication rigoureuse des actualités.

Nous restons à l'affût des nouvelles locales, québécoises, canadiennes et mondiales concernant l'assurance-chômage et le monde du travail. Nous les partageons sur notre site web et les réseaux sociaux. Avec la pandémie, la page Facebook du MAC nous a permis de rester en contact avec nos membres et de répondre directement à des questions individuelles.

« la chasse aux chômeurs suspects », sur la méthodologie questionnable du taux de chômage et son impact sur les chômeur.ses et, finalement, sur la Grande marche sur Ottawa de 1935 et les sources de l'assurance-chômage.

L'assurance-chômage : sécurité du revenu ou sécurité publique

DE HISTOIRE ENGAGÉE | ON 24 SEPTEMBRE 2020 | DANS JÉRÉMIE DHAVERNAS

Par Jérémie Dhavernas, Mouvement Action-Chômage de Montréal



Grande marche pour l'emploi en 1933
Crédit: Yves Huneault

Avec la Prestation canadienne d'urgence (PCU), le gouvernement Trudeau lançait le 6 avril dernier un nouveau régime de remplacement de revenu, une première depuis la création de l'assurance-chômage en 1940. Si ces deux mesures répondaient à des crises économiques (passées ou anticipées), l'on doit aussi garder en tête qu'elles sont de puissants outils de régulation sociale.

ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE



Conférence de presse, 26 octobre

Le 25 mars 2020, le MAC de Montréal avait applaudi alors que le gouvernement canadien avait prévu que les prestations reçues durant le congé maternité/parental étaient des revenus admissibles aux fins de qualification à la prestation canadienne d'urgence.

Ce critère de qualification a été reconduit lors de l'instauration des diverses prestations canadiennes de relance mises sur pied pour les travailleur.ses n'ayant pas droit à l'assurance-chômage en septembre 2020.

Même si la situation économique reste inégale dans différents secteurs du pays, qu'une plus grande proportion de femmes soit plus gravement touchée par les ralentissements économiques et les pertes d'emploi permanentes que les autres travailleurs, le gouvernement n'a pas cru opportun d'adapter l'accès aux prestations régulières aux femmes sans emploi suite à un congé de maternité.

En effet, le budget publié le 19 avril 2021 propose bien une série de modifications législatives visant à rendre l'assurance-emploi plus

accessible, mais demeure muet quant à la protection des mères.

Ainsi, la mobilisation sociale entamée par le MAC de Montréal depuis 2017 autour de cet enjeu précis demeure hautement pertinente. Le 26 octobre 2020, nous avons organisé une conférence de presse virtuelle avec nos alliées du *Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec*, le *Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi* et le *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail* afin d'annoncer l'amorce du processus judiciaire devant la division générale du Tribunal de la sécurité social. Le recours vise à faire déclarer inconstitutionnelles certaines dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi* qui sont discriminatoires et pénalisent les femmes sur la base de leur grossesse. À ce jour, nous sommes toujours en attente de la décision.

Par ailleurs, le MAC de Montréal a été retenu comme finaliste de la catégorie *Allié* du prix Égalité Thérèse-Casgrain, remis par le Secrétariat à la condition féminine. Ce prix est la principale distinction gouvernementale qui souligne des réalisations contribuant à l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.



Le MAC rencontre la ministre de la condition féminine, mars 2021

1. Interventions médiatiques



KIM BOUCHARD
AVOCATE | MOUVEMENT
ACTION-CHÔMAGE DE MONTRÉAL

Le MAC a NVL, 1^{er} juin 2020

- *La prestation canadienne d'urgence : une mesure généreuse, mais pas pour tout le monde*, communiqué de presse du MASSE, 2 avril 2020
- *Les travailleur.se.s ne sont pas des voleur.se.s : un revenu de remplacement en cas d'arrêt de travail, ce n'est pas un privilège, c'est un droit!* communiqué de presse du MASSE, 1 mai 2020
- *Protégeons les emplois des travailleurs et des travailleuses*, communiqué de presse du MASSE, 13 mai 2020
- *La prestation canadienne d'urgence doit être prolongée tant que la crise n'est pas résorbée*, communiqué de presse du MAC, 1^{er} juin 2020
- *NVL*, entrevue avec Kim Bouchard du MAC de Montréal pour discuter de l'état du chômage à Montréal et de la fin probable de la PCU le 4 juillet prochain, 1^{er} juin 2020
- *Nouveau projet de loi concernant la PCU : des sanctions dérisoires*, communiqué de presse du MASSE, 10 juin 2020
- *Prolongation de la PCU : quel avenir pour les chômeurs et chômeuses après l'été 2020 ?*, communiqué de presse du MASSE, 17 juin 2020
- *Pandémie : une précarité accrue pour les plus pauvres*, reportage radiophonique avec, entre autres, José Bazin du MAC de Montréal, L'heure du monde, Ici Première, 25 juin 2020
- *Discours du trône : plus de questions que de réponses pour les chômeur.se.s*, communiqué de presse du MASSE, 23 septembre 2020
- *Assurance-emploi bonifiée : les chômeur.se.s rassuré.e.s, mais pour combien de temps ?* communiqué de presse du MASSE, 27 septembre 2020
- *Mesures temporaires pour faciliter l'accès aux prestations*, entrevue avec Me Kim Bouchard, présidente du MASSE, Québec matin, LCN, 28 septembre 2020
- *Maternité, chômage et discrimination : 6 femmes devant les tribunaux*, communiqué de presse du MAC de Montréal, 26 octobre 2020
- *Maternité, chômage et discrimination*: conférence de presse, 26 octobre 2020
- *Maternité, chômage et discrimination*, entrevue avec Emmanuelle Brault, vice-présidente du MAC de Montréal, Première Heure, Ici Première, 26 octobre 2020
- *6 femmes en cour pour modifier l'assurance-emploi*, Agence QMI, TVA Nouvelles, 26 octobre 2020
- *NVL*, entrevue avec Emmanuelle Brault, Noovo, 26 octobre 2020
- *Émilie Bellemare en croisade contre la Commission de l'assurance-emploi*, Charlotte Paquet, Le Manic, 30 octobre 2020
- *Assurance-emploi : les mères doivent aussi être protégées*, Godlove Kamwa, La Nouvelle Union, 31 octobre 2020
- *6 mères en cour pour changer la Loi sur l'assurance-emploi*, Florence Tison, Droit-INC, 4 novembre 2020

- Lancement de la campagne «*Améliorer notre sort, c'est vital. Une réforme de l'assurance-chômage s'impose !*», communiqué de presse du MASSE, 29 octobre 2020
- *Un avenir difficile à entrevoir pour les chômeurs depuis mars*, commentaires de Jérémie Dhavernas du MAC de Montréal, Éric Desrosiers et Roxane Léouzon, Le Devoir, 12 novembre 2020
- *Migrants: un changement de paradigme s'impose*, lettre collective cosignée par le MAC de Montréal, Le Devoir, 18 décembre 2020
- *Discrimination envers les travailleuses domestiques au Québec*, lettre collective cosignée par le MAC de Montréal, l'Aut'journal, 11 mars 2021

Le MAC a NVL, 26 octobre 2020



2. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Plus que jamais, le MASSE est un lieu privilégié de réflexion et d'organisation afin de poursuivre nos objectifs de défense collective des droits, par l'action politique non partisane et la mobilisation sociale.

Comité de coordination

Compte tenu de son expertise et des ressources dont il dispose, le MAC a un rôle important à jouer pour soutenir et renforcer notre regroupement national. Un membre de l'équipe de travail siège donc au comité de coordination du MASSE, soit à la présidence.

Comité COVID-19

Afin de faire circuler l'information et de concerter les groupes membres sur les actions et positions à prendre en réponse à la COVID-19, le MASSE a créé un comité spécial COVID-19 qui a généré une participation importante de ses membres. Des réunions ont été organisées sur une base régulière à

partir de la fin mars 2020, et ce, jusqu'à la fin octobre 2020.

Campagne « Améliorer notre sort, c'est vital. Une réforme de l'assurance-chômage s'impose »

Lancée à l'occasion de la semaine nationale des chômeur.ses, la campagne « Améliorer notre sort, c'est vital. Une réforme de l'assurance-chômage s'impose » a dans un premier temps mobilisé les groupes membres du MASSE au cours d'une semaine d'actions régionales.

Du 7 décembre au 10 décembre 2020, 10 groupes situés dans 8 régions du Québec ont organisé des rassemblements et actions visant à dénoncer l'incapacité du gouvernement à passer des paroles aux actes pour mener un examen approfondi d'un régime d'assurance-chômage qui soit adapté à la réalité du 21e siècle.

Comité d'action de campagne

Suite à la tenue de l'AGA du 14 septembre dernier, un comité d'action s'est formé afin d'appuyer la permanence et assurer le suivi des différentes actions prises dans le cadre de la campagne « Améliorer notre sort, c'est vital. Une réforme du régime d'assurance-chômage s'impose ».

Rencontre(s) de réflexion

Le plan d'action 2020-2021 prévoyait que le MASSE organise au moins deux rencontres de réflexion afin de donner l'occasion aux groupes membres de réfléchir sur l'actualisation des revendications du MASSE à la lueur de la nouvelle conjoncture politique.

Une rencontre portant sur le travail saisonnier s'est tenue le 16 mars 2021 et a permis de préciser la position du MASSE sur la question. Considérant le



départ de la personne à la coordination, les autres rencontres de réflexion ont été temporairement reportées.

Comité femmes

Malgré la fin officielle de la campagne *De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat!* en novembre 2019, le MASSE poursuit un travail important de représentation auprès des élu.es. En compagnie du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et de la professeure Ruth Rose et du MAC de Montréal, le MASSE a rencontré plusieurs acteurs du monde syndical, le Commissaire aux travailleur.ses et des député.es.

Mobilisation

Remarquons d'abord qu'avec les mesures sanitaires en vigueur, ainsi que la « générosité » des programmes temporaires venant en aide aux chômeur.ses, il a été particulièrement difficile de mener une mobilisation sociale large. Le MASSE a tout de même voulu entreprendre quelques actions de manière à donner de la visibilité à sa campagne.

Afin de mobiliser le réseau communautaire, le MASSE a lancé une campagne de cartes de vœux : 48 groupes locaux et régionaux ont envoyé leurs vœux pour l'année 2021 à la ministre Qualtrough.

Également, afin de mobiliser la population, le MASSE a mis en ligne, sur le site de la Chambre des communes, une pétition pour une réforme permanente du régime d'assurance-chômage. La pétition a récolté 438 signatures et a pris fin le 1er juin 2021.

Mini-campagne pour la réouverture des centres de Service Canada

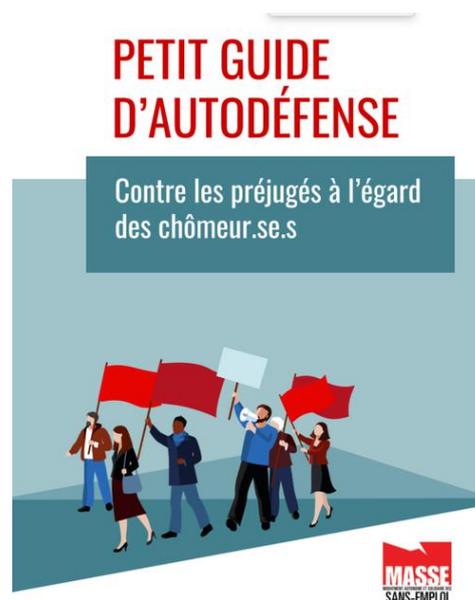
Dans le cadre de sa campagne pour la réouverture des centres de services en personne de Service Canada, le MASSE a rédigé une lettre à l'intention de la ministre Qualtrough visant à exposer les diverses contraintes des chômeur.se.s les plus précaires aux services de prestations informatiques. La lettre a circulé dans le réseau communautaire et a été appuyée par une vingtaine d'organismes.

La fermeture des centres de services de prestations de Service Canada a durement touché les chômeur.se.s les plus précaires au début de la pandémie. Afin de mettre en lumière la complexité de cette machine administrative et de faire comprendre la nécessité d'améliorer la qualité des services pour un accès juste et équitable aux prestations d'assurance-emploi, la permanence a réalisé, en collaboration avec quatre groupes membres, deux capsules vidéo explicitant les différentes problématiques rencontrées par les chômeur.se.s dans leurs démarches pour faire une demande

d'assurance-chômage ou une révision de décision de la Commission.

Combattre les préjugés à l'égard des chômeur.se.s

Le MASSE a créé des outils d'éducation populaire afin de permettre la tenue d'ateliers avec ses membres et plus largement avec d'autres groupes du réseau communautaire pour outiller la population contre les préjugés à l'égard des chômeur.se.s, de sensibiliser une population élargie aux enjeux touchant le chômage en vue d'une mobilisation sociale à venir.



3. Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP)

La TROVEP de Montréal est un regroupement régional intersectoriel de groupes populaires et communautaires autonomes qui trouvent essentiel de soutenir des luttes pour la défense des droits sociaux dans une perspective de solidarité et d'éducation populaire autonome. Elle permet au MAC d'être en contact avec des groupes communautaires de

Montréal et d'avoir une représentation auprès des instances politiques montréalaises, de même que des directions régionales des divers mouvements sociaux. Cette année, le MAC de Montréal assure la présidence au comité de coordination de la TROVEP. Nous avons donc été très occupés !

Cette année la TROVEP a tenu plusieurs rencontres d'échange avec les membres, mené une démarche de réflexion et d'analyse sur l'aggravation des inégalités depuis la pandémie et tenu une assemblée de conjoncture qui a permis de constater que le contexte est favorable à la solidarité intersectorielle, aux alliances entre mouvements sociaux, à la convergence des luttes et pour une relance inclusive, bref, que les ingrédients nécessaires à la mobilisation dans la lutte aux inégalités sont réunis malgré tout.

La TROVEP joue aussi un rôle important pour relayer les activités de ses membres et du *Front régional d'action communautaire autonome* (FRACA Montréal).



4. Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCCP)

Bien qu'étant un organisme régional, le MAC de Montréal est bien implanté et impliqué dans la communauté où il a ses bureaux depuis 1984. Ainsi, le MAC participe depuis ses débuts aux activités du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCCP).

En 2020-2021 la permanence du RTCCP a joué un rôle central dans la cellule de crise pandémique, en partenariat avec l'arrondissement de Rosemont – La-Petite-Patrie et le CLSC de La Petite-Patrie (CIUSSS du Nord de l'île de Montréal). Pour faire face aux constants besoins des personnes isolées et à faible revenu, l'équipe du RTCCP a priorisé cette année le secteur de la sécurité alimentaire et celui de la santé mentale. Pour actualiser sa mission de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans un contexte de pandémie, le RTCCP a travaillé plus que jamais en concertation et en soutien à l'ensemble de ses membres. Le plan d'action 2021-2022 du RTCCP prévoit mobiliser les

organismes du quartier pour s'assurer que la vision communautaire du secteur Bellechasse soit entendue... et réalisée!

Finalement, il faut mentionner que, depuis près de 8 ans, un.e permanent.e du MAC de Montréal avait des responsabilités au sein du conseil d'administration du RTCCP.

Cette année, avec tout ce qui se passe à l'assurance-chômage, l'équipe de travail doit recentrer une partie de ses énergies sur la mission première de l'organisme. Il a donc été décidé de ne plus siéger au C.A., tout en restant bien évidemment actifs au sein du RTCCP.



5. Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie

Le MAC continue de s'impliquer activement dans la *Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie*. Avec la pandémie et l'explosion du service pour ses groupes membres, la Coalition a dû mettre ses activités en veilleuse pendant plusieurs mois.

De septembre 2020 à juin 2021, toutes les énergies de la Coalition ont été mises sur la production du journal de quartier *La Grogne*. Imprimé en format tabloïd et contenant 16 pages de contenu purement communautaire, ce journal papier a été distribué par Postes Canada au quelques 31 000 adresses du quartier de la Petite Patrie.

Il s'agit donc d'un bel outil d'éducation populaire qui nous permet de rejoindre les personnes plus vulnérables de notre quartier, notamment celles qui ne peuvent rester informées par le web. Le journal avait pour thème la pandémie

et les mobilisations et initiatives communautaires pour y faire face. Le MAC a mis en page le journal en plus d'y contribuer par un article intitulé « Surprise, l'assurance-chômage est brisée ! ».



La Grogne
PRINTEMPS 2021

ET SI LE COMMUNAUTAIRE N'EXISTAIT PAS... QU'EN SERAIT-IL DE NOTRE FILET SOCIAL ?

par la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie

Comme vous, nous avons vécu tout un choc lorsque la pandémie a frappé le Québec... Une fois le premier coup encaissé, notre première pensée est allée aux personnes qui fréquentent nos organismes pour du logement ou de devoirs, ou encore pour briser l'isolement ou faire la violence, etc. Nous nous sommes rapidement réorganisés, afin de répondre aux besoins les plus pressants : orienter vers les bonnes ressources, en offrir, écouter, entendre la détresse, rassurer...

Puis, au début de l'automne 2020, nous nous sommes rencontrés pour la première fois depuis le début de la pandémie, virtuellement. Nous avons alors constaté à quel point la pandémie avait exacerbé les inégalités sociales.

Comme les mesures sanitaires rendaient difficile la consultation, nous avons décidé de renouer avec un « ancien » moyen de communication : pour vous rejoindre - La Grogne.

Tous les groupes et lieux de concertations de la Petite Patrie ont été invités à agir sur les impacts de la pandémie et sur ce qu'il faudrait améliorer dans notre société.

Des anges gardiens bon marché

Depuis des décennies, les gouvernements choisissent parce que c'est un choix politique de laisser les gens dans la pauvreté et de déléguer leur responsabilité aux groupes communautaires.

Cette tactique pernicieuse leur permet de maintenir en place les services essentiels à moindre coût tout en abaissant dans le niveau public de la santé et des services sociaux. Nous avons bien été reconnus comme des « anges gardiens » lors des points de presse en début de crise, mais la frustration n'a pas suivi...

Et la lutte ne fait que commencer!

Si la pandémie pouvait apporter quelque chose de positif, ce serait que, collectivement, nous pourrions nos gouvernements vers un vivre ensemble plus solidaire... où les riches feraient leur juste part, non en donnant à quelques fondations, mais en participant à un régime d'imposition juste.

Dans les prochaines semaines, les prochains mois, nous aurons besoin de vous, car « l'histoire sociale émergeait et il y a pas de politique sociale sans un mouvement social capable de l'imposer ».

— Pierre Bourdieu



DANS LA PETITE-PATRIE, LE COMMUNAUTAIRE A SAUVÉ LA GROGNE

Ce journal 100 % communautaire a été réinventé en 2021, inspiré par la pandémie et ses effets de crise à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

La Grogne, c'est un véhicule d'éducation populaire, de défense des droits, de mobilisation et de revendications politiques indispensables à l'avancement de nos causes sociales.

Le journal est piloté par la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie (CCPP), qui rassemble des groupes communautaires autonomes, mais à améliorer les conditions de vie des gens, à combattre les préjugés à déconstruire les mythes sociaux et à sensibiliser l'opinion publique aux causes de la pauvreté.

Membres de la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie :

Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite Patrie - Centre M. H. L. Centre Sociaux de la Petite Patrie - Le Centre d'Éducation de la Petite Patrie - Regroupement des familles de la Petite Patrie - Regroupement des familles de la Petite Patrie

6. Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)

Nombreux sont les chômeur.ses dont la recherche d'emploi et les déplacements du quotidien sont freinés par leur situation financière précaire et les coûts de moins en moins abordables du transport en commun. Le MAC s'est donc joint au MTPA en 2014 afin de régler ce problème en luttant pour l'instauration d'un tarif social du transport en commun, soit des tarifs réduits pour les personnes à faible revenu.

métropolitain (ARTM) en ce qui concerne spécifiquement la tarification sociale.

Le 3 septembre, l'ARTM annonçait finalement les consultations sur la refonte tarifaire que nous attendions depuis près de trois ans. Le MTPA a été très déçu d'apprendre qu'il s'agissait de consultations en ligne seulement et que les échéanciers seraient très serrés.

Bien que la tarification sociale ne faisait pas partie du scénario soumis à la consultation, le MTPA a transmis un mémoire intitulé *La tarification sociale comme solution aux problèmes*

Depuis 2018, le MAC participe au comité de suivi du MTPA. Cette année, a été marquée par la consultation de l'*Autorité régionale de transport*



d'accessibilité financière du transport en commun dans lequel nous recommandons que la tarification sociale soit intégrée à la grille tarifaire dans le cours de l'actuelle refonte.

Le MTPA a aussi appelé à l'appui aux recommandations de son mémoire avec un avis qui a été appuyé et acheminé à l'ARTM par 37 organismes ! À ces appuis, se sont ajoutées 21 contributions dans la *Boîte à idées* du site sur la consultation de l'ARTM et plusieurs messages postaux envoyés à l'ARTM en réponse à la campagne d'appui individuel *Quand faut y aller, faut y aller!* Bref, le MTPA a fait de l'enjeu de la cherté du transport en commun un incontournable dans les consultations de l'ARTM, la tarification sociale est mentionnée à plusieurs reprises dans leur rapport. L'ARTM s'y

engage même à poursuivre les travaux sur la tarification sociale.

Le MTPA a développé encore davantage ses alliances interrégionales en participant au Comité national pour le droit à la mobilité qui a pour premier objectif de nous concerter en vue des prochaines élections municipales de l'automne.



7. Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS)



Notre collaboration au FDNS fut mise en veilleuse pendant la pandémie. Ceci dit, par le biais du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI), nous avons posé notre signature à un texte collectif paru dans Le Devoir le 18 décembre 2020 intitulé : *Migrants: un changement de paradigme s'impose.*

8. Forum Lutte à la pauvreté : justice et droit

Le MAC et les *Services juridiques et communautaires de Pointe-St-Charles et Petite-Bourgogne* avaient depuis 2019 entamé à la préparation d'un forum sur les enjeux actuels de la lutte à la pauvreté. L'idée était de réunir les

réseaux communautaires et juridiques qui ont en commun la défense des droits. Malheureusement, à cause du contexte pandémique, l'événement n'aura pas lieu.

9. Appuis

Voici une liste des appuis officiels que le MAC de Montréal a donnés à divers organismes et campagnes en 2020-2021 :

- Campagne du Centre des travailleuses et travailleurs immigrant.es (CTI) concernant les modifications annoncées au Programme de l'expérience québécoise (PEQ)
- Reconduction de Pierre Laliberté au poste de Commissaire des travailleuses et travailleurs
- Manifestation syndicale pour la Fête du Travail du 7 septembre
- Candidature du regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) pour le Comité des partenaires et de l'Observatoire de la proche aide prévue dans le projet de loi 56
- Manifeste de la défense collective des droits, initié par le Regroupement des organismes en défense collectives des droits (RODCD)
- Campagne des déclarations d'impôts des personnes vivant uniquement de prestations gouvernementales du Comité défense des droits d'Action-Gardien
- Projet de l'Organisation populaire des droits sociaux via le programme *Accès justice*

10. Événements publics

Voici la liste des manifestations, actions et activités auxquelles le MAC de Montréal a officiellement participé au cours de l'année 2020-2021 :

- 3 septembre 2020 : Panéliste à la soirée *Préparons demain: parlons d'assurance-emploi*, organisée par Alexandre Boulerice, député de Rosemont–La Petite-Patrie et Chef adjoint du NPD
- 7 septembre 2020 : Manifestation syndicale pour la Fête du travail, en concertation avec plusieurs groupes et syndicats
- 15 sept. 2020 : rassemblement engagé pour la rentrée communautaire, FRACA Montréal
- 21 octobre 2020 : Assemblée générale du Comité Chômage de l'Est de Montréal
- 7 décembre 2020 : rassemblement *Une réforme du régime d'assurance chômage s'impose !* organisé par le MAC de Montréal et le Comité chômage de l'Est de Montréal (CCEM) devant le Complexe Guy-Favreau. Prise de parole du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, du Réseau québécois de l'action communautaire autonome et du



Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

- 10 décembre 2020 : action de tractage au métro *Dehors pour le filet social*, FRACA Montréal

- 26 janvier 2021 : Lancement en direct de la campagne d'image d'Action-Chômage Côte-Nord portant sur l'industrie saisonnière et ses travailleurs.

REPRÉSENTATION

Les activités de représentation du MAC de Montréal s'articulent autour de trois axes principaux. Le premier est la représentation auprès des élu.es au Parlement fédéral afin de leur faire connaître nos revendications.

Nous faisons aussi des représentations auprès de l'appareil gouvernemental

lui-même. Nous avons comme objectif de sensibiliser l'administration publique responsable de l'assurance-chômage aux réalités que vivent les sans-emploi.

Le dernier axe désigne la défense individuelle de prestataires auprès des instances de contestation de décisions, soit la révision administrative et le Tribunal de la sécurité sociale (TSS).

1. Représentation auprès des élu.e.s



La ministre de l'assurance-chômage, Carla Qualtrough

Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées

Nous avons encore une fois sollicité une rencontre avec la ministre responsable de l'assurance-emploi, Carla Qualtrough. Les choses

s'améliorent, nous avons reçu un accusé-réception cette fois.

Président du conseil du trésor

Grâce à l'initiative du MASSE, la députée fédérale de la circonscription d'Hochelaga, Soraya Martinez Ferrada, a organisé une rencontre entre divers groupes communautaires de sa circonscription et le président du conseil du trésor, Jean-Yves Duclos afin de démystifier les nombreuses mesures d'urgence mise en place par le gouvernement en raison de la covid-19.

Rencontres politiques pour le dossier femmes et assurance-chômage

En soutien aux démarches du CIAFT pour faire connaître, auprès des élu.es fédéraux, les conclusions du mémoire

de Ruth Rose sur le caractère discriminatoire du régime à l'égard des femmes, le MASSE et le MAC ont participé à 8 rencontres avec différents intervenant.es en matière de chômage :

- 6 novembre 2020 : rencontre avec Laurence Harvey - attachée politique de la ministre de la Condition féminine Maryam Monsef
- 9 novembre 2020 : rencontre avec Chris Robert et Vicky Smallman du CTC
- 17 novembre 2020 : rencontre avec Pierre Laliberté - commissaire aux travailleur.ses à la CAE
- 18 novembre 2020 : rencontre avec Louise Chabot, responsable du dossier de l'assurance-emploi au Bloc québécois
- 27 novembre 2020 : rencontre avec Alexandre Boulerice, député du NPD dans Rosemont
- 19 janvier 2021 : rencontre avec Daniel Blaikie, responsable du dossier de l'assurance-emploi au NPD
- 26 janvier 2021 : rencontre avec Soraya Martinez Ferrada, député libérale de Hochelaga
- 10 février 2021 : rencontre avec Jenica Atwin et Paul Manly du Parti vert

2. Représentation auprès de l'administration

Enquêtes ministérielles (E.M.)

Une enquête ministérielle consiste surtout à obtenir de l'information de la part de la *Commission*. Il peut s'agir d'un dossier concernant un.e prestataire ou de clarifier un point de droit ou une question sur la machine bureaucratique et administrative de la *Commission*. On peut aussi ouvrir un dossier E.M. pour faire un suivi concernant un prestataire sans nécessairement communiquer avec la *Commission*.

Ce sont les agent.es de l'*Unité des demandes régionales* (UDR) qui répondent à nos requêtes. Nous

entretenons toujours de bons rapports avec ces agent.es qui, plusieurs fois par semaine, se révèlent être très utiles pour éclaircir un point de droit ou une technicalité administrative. Nous arrivons parfois à régler des problèmes sans passer par la révision administrative.

Cette année, nous avons été en contact constant avec ce groupe d'agent.es et ils et elles nous ont donné un immense coup de main. Nous les remercions vivement. Cette année, nous avons ouvert au-delà de **120 dossiers**.

Service Canada

Le *Cabinet du sous-ministre adjoint* (CSMA) est la plus haute autorité étatique en matière d'assurance-chômage pour la province de Québec. Exceptionnellement cette année, nous avons eu très peu de contact avec cette section de l'administration.



C'est au niveau des agentes de l'UDR et du Commissaire au Travail que nous avons trouvé les interlocuteurs les plus importants et utiles. (Voir sections

Enquêtes ministérielles en ce qui touche à l'UDR et celle concernant le Commissaire au Travail).

Comité consultatif sur les appels en assurance-chômage

Le comité consultatif est une initiative du Tribunal de la sécurité sociale visant à offrir une tribune régulière aux parties prenantes pour leur permettre de fournir de la rétroaction sur la façon dont le Tribunal traite les appels en matière d'assurance-emploi.

Une première rencontre du Comité a eu lieu le 29 septembre 2020, où une

version révisée du Code de conduite du Tribunal et un document décrivant un processus de plainte sur la conduite des membres ont été discutés.

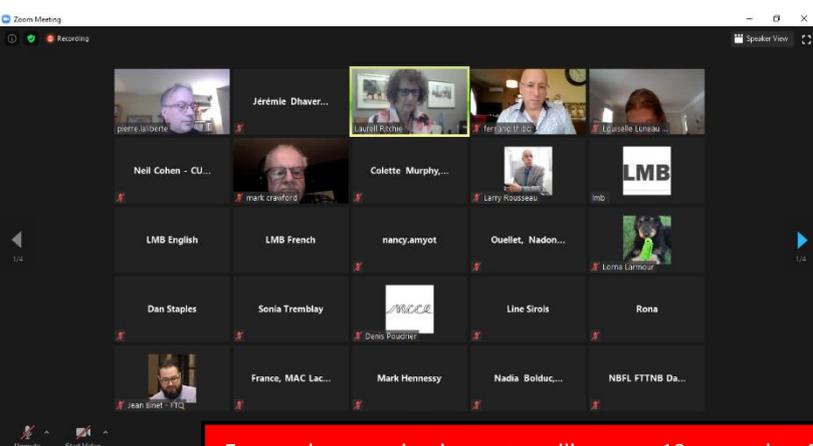
Une seconde rencontre portant sur refonte du site Web du Tribunal ainsi que sur le déroulement de ses activités durant la pandémie de la COVID-19 a été prévue pour le 14 avril 2021.

Commissaire des travailleurs et travailleuses

Tout au long de l'année, nous sommes en contact avec le Commissaire, qui peut souvent répondre à nos questions politiques et est à l'écoute de nos observations et commentaires sur divers sujets. Il peut aussi investiguer lorsque des prestataires se retrouvent coincés dans les méandres du

Évidemment, lorsque la crise de la Covid-19 a éclaté et que se sont multipliés, annulés, métamorphosés, stabilisés les programmes d'aide fédérale, plusieurs rencontres ont été organisées par le commissaire.

- 23 avril 2020 : Exercice de simplification du programme d'AE et réforme en cours du système d'appels
- 20 août 2020 : Les nouvelles prestations entrées en vigueur et l'assurance-chômage bonifiée
- 8 octobre 2020 : Retour sur les nouvelles prestations entrées en vigueur et l'assurance-chômage bonifiée
- 19 novembre 2020 : Forum sur l'assurance-emploi avec la présence de la Ministre Carla Qualtrough



Forum du commissaire au travailleur.ses, 19 novembre 2020



3. Représentations en révision administrative et au TSS

Nous avons cette année ouvert **38 dossiers** au total (25 en révision administrative ainsi que 13 au Tribunal de la sécurité sociale), une baisse drastique qui est la conséquence directe des mesures assouplies à l'AE. On parle d'une diminution nette de 76% par rapport à l'an dernier.

Nous avons 19 révisions gagnées et seulement 2 de perdues, 1 dossier en attente et 3 désistements. Pour ce qui est de nos dossiers à la Division générale du Tribunal de la sécurité sociale (TSS), nous avons gagné tous nos dossiers ! Il y a eu 2 abandons et 2 dossiers sont toujours en attentes d'une décision.

Notons que la *Division d'appel* du TSS n'a pas accueilli favorablement le seul dossier que nous y avons défendu. Exceptionnellement, nous avons porté ce dossier en appel auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a indiqué dans sa décision que « Malgré les représentations éloquentes de l'avocate de M. Stavropoulos, je ne peux conclure que la décision rendue par la division d'appel était déraisonnable, étant donné la retenue qu'exige la norme de la raisonnable ».

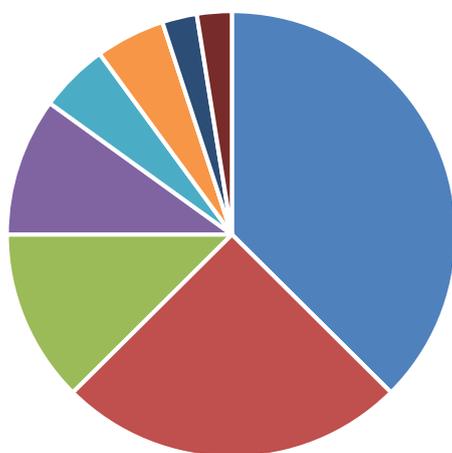
Comme on peut le voir dans le graphique ci-contre, la majorité des dossiers sont toujours constitués des départs volontaires et des in conduites. Cette année, on observe une hausse de dossiers portant sur la disponibilité et la recherche d'emploi des prestataires.

Contestation constitutionnelle

À l'heure actuelle, les travailleuses n'ont pas droit aux prestations régulières d'assurance-emploi suite à un congé de maternité même si elles ont involontairement perdu leur emploi. Ainsi, notre recours vise à faire déclarer inconstitutionnelles des dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi* qui sont discriminatoires et pénalisent les femmes sur la base de leur grossesse. Nous représentons en tout 8 femmes dans cette contestation.

Par ailleurs, depuis décembre 2020, nous avons l'aide *pro bono* de maîtres Jessica Lelièvre et Mathieu Charest-Beaudry de chez Trudel Johnston & Lespérance. Ils ont ainsi joint leur dossier aux nôtres. Il s'agit d'allié.es très précieux !

Nombre de dossiers en révision et au TSS



- Départ volontaire (15)
- Disponibilité (10)
- Rémunération (5)
- Inconduite (4)
- Antidate (2)
- Maternité et chômage (2)
- Fausse déclarations (1)
- Refus d'emploi (1)

MATERNITÉ, CHÔMAGE ET DISCRIMINATION



CONTESTATION CONSTITUTIONNELLE

CONFÉRENCE DE PRESSE - 26 OCTOBRE - 10H30



En résumé, le 15 janvier 2018, nous avons déposé un premier avis d'appel auprès de la division générale du Tribunal de la sécurité sociale dans le dossier de madame Laurie Chalifour-Racine.

Le 20 août 2018, nous avons déposé l'avis requis afin de soulever une question constitutionnelle. Au fil du temps, nous avons déposé en tout 6 avis d'appel et 6 avis constitutionnels (2 autres femmes nous ont rejoints par la suite et seront liées par la décision des 6 dossiers initiaux).

Le 27 octobre 2020, nous avons fait témoigner nos 6 appelantes et elles ont été contre-interrogées et notre témoin expert a également témoigné. Le 19 novembre 2020, la témoin expert de la *Commission de l'assurance-emploi* a témoigné et nous l'avons contre-interrogée.

En raison de la décision *Fraser c. Canada (Procureur général)*, 2020 CSC 28 rendue le 16 octobre 2020, les parties ont ajouté leurs observations respectives aux dossiers repoussant ainsi la date d'audience des plaidoiries au 11 mars 2021.

Nous sommes présentement en attente de la décision.

NOS BONS COUPS

Voici quelques extraits de décisions remportées par le MAC devant le Tribunal de la sécurité sociale.

Le rapport entre un membre du syndicat et son syndicat n'est pas un rapport entre le personnel de l'entreprise ou des rapports entre employés. Un employé peut raisonnablement s'attendre à ce que les discussions avec son syndicat soit de nature confidentielle.

Il s'agit là d'un élément fondamental de la relation entre les membres et les syndicats, qui existe pour encourager les discussions libres sur les questions relatives au lieu de travail. (...) je ne peux pas considérer que les échanges qui ont lieu dans le cadre d'un grief potentiel relèvent de La Politique de l'employeur.

Décision favorable annulant une exclusion à cause d'un congédiement pour inconduite. L'employeur ne peut utiliser le contenu d'un grief pour appliquer une sanction disciplinaire.

Toujours est-il qu'en janvier 2019, l'ambiance au travail se détériore. L'employeur demande aux employés de ne pas se plaindre. Les critiques de l'employeur sont courantes. L'entreprise n'a pas mis en marché de produits, il y a plus de personnel d'engagé et la pression augmente. Il y a un roulement important de personnel, des congédiements ou des départs. L'appelante est choquée par la façon dont une employée est remerciée. L'appelante n'est plus en mesure de fonctionner dans ce milieu de travail. Elle démissionne en mai 2019

Selon les informations recueillies par la Commission, l'employeur ne sait pas trop pourquoi l'appelante a quitté son emploi à la fin de sa journée de travail. Il mentionne que l'appelante avait des problèmes de santé mentale. (Selon lui) elle avait des troubles anxieux et elle était colérique.



Je conclus que l'appelante était justifiée de quitter volontairement son emploi et que compte tenu de toutes les circonstances, il s'agissait de la seule solution raisonnable dans son cas.

Décision favorable justifiant un départ volontaire pour ambiance toxique

reprendre auprès d'un de ses employeurs (après la levée des mesures sanitaires). Je suis d'avis que pour démontrer sa disponibilité à travailler, l'appelant n'avait pas à renoncer à l'emploi qu'il devait reprendre en mars 2020.

Décision favorable annulant une inadmissibilité pour non-disponibilité



L'appelant souhaitait réintégrer son poste, mais les négociations n'ont pas permis à cette avenue de se réaliser. Il a amorcé une recherche d'emploi active puisqu'il a des responsabilités familiales et qu'il ne pouvait se permettre d'être sans emploi pendant plusieurs mois. Même s'il a accepté la proposition de règlement de l'employeur, l'appelant a demandé d'être réintégré et avait l'intention de réintégrer son emploi pendant toute la durée des négociations

Décision favorable annulant une répartition de gains suite à une entente hors-cours mal rédigée par l'employeur

Lorsqu'il s'est rendu au travail en mai 2020, il a expliqué à l'employeur qu'il ne voulait pas effectuer les tâches pour lesquelles il avait été assigné avec une équipe de désinfection à la suite d'une éclosion de COVID-19 dans l'établissement où il travaillait. Son refus d'effectuer les tâches demandées cette journée-là est justifié avant tout par les craintes pour sa santé ou sa sécurité. Je retiens l'explication de l'appelant selon laquelle il voulait continuer de travailler pour l'employeur malgré son refus de faire les tâches que celui-ci avait demandé d'accomplir avec l'équipe de désinfection.

Décision favorable justifiant un départ volontaire pour santé et sécurité

Je suis d'avis que même si l'horaire régulier de l'appelante est de trois jours par semaine, elle est disponible pour travailler chaque jour ouvrable de sa période de prestations puisque les faits démontrent qu'elle travaille pour l'employeur chaque fois qu'il lui en fait la demande.

Décision favorable annulant une inadmissibilité pour non-disponibilité à temps plein sur la seule base de l'historique de travail à temps partiel de la travailleuse



SITUATION FINANCIÈRE



Après l'année financière 2019-2020 qui s'était soldée par un déficit de plus de 5 000\$ et la précarisation de nos moyens, le MAC de Montréal a jonglé avec un montage financier jumelant plusieurs sources de revenus. Ce montage financier était nécessaire pour répondre aux besoins de cette année bien particulière. Il était impossible de diminuer nos dépenses pour 2020-2021 avec les besoins accrus des chômeur.ses. Ainsi, en 2020-2021 nous avons besoin d'une équipe de travail de cinq employé.es permanent.es. Avec différentes sources de financement, nous avons non seulement réussi à augmenter la part du budget alloué aux salaires, ainsi qu'aux ajustements nécessaires dû à la covid-19, mais nous avons en plus réussi à résorber le manque à gagner de l'an dernier en faisant un surplus de 10 000\$ cette année.

Rappelons que d'année en année la situation financière précaire du MAC de Montréal nous obligeait de faire des pieds et des mains pour trouver 25 000\$ de tout bord tout côté pour boucler notre budget. L'augmentation,

l'année dernière, de la subvention du *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS), nous permet d'entrevoir une moins grande précarisation de nos moyens dans les années futures.

Il faut souligner encore une fois, que nos deux plus grandes sources de revenus proviennent de *Centraide* et du SACAIS. Nous tenons donc à remercier grandement ces deux organisations pour leur soutien maintes fois répété! Ces deux grands bailleurs de fonds représentent plus de 80% de notre financement!

Concernant la hausse du financement accordé par le SACAIS, nous réitérons que, selon nous, le gouvernement doit réellement reconnaître le travail fait par les organismes en défense collective des droits et les financer à la hauteur de leur importance pour la société ! Ainsi, nous talonnerons le gouvernement pour nous assurer que ce dernier maintienne l'indexation du montant des subventions provenant du SACAIS.

Ainsi, il est essentiel de continuer à suivre de près les possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance et le financement de l'action communautaire autonome.

Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP)

C'est toute une saga que celle du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* et elle n'est pas terminée ! C'est avec cette phrase que nous

introduisons l'an dernier cette section du rapport d'activité. Et ça reste toujours vrai cette année encore!

En effet, nous étions à deux doigts d'acheter la bâtisse en septembre 2020 (encore une fois!). Une simple formalité nous séparait de ce moment tant attendu. Une petite révision des plans d'architecture pour la rénovation locative et la mise à niveau de la bâtisse. C'était sans compter sur l'augmentation du coût des matériaux de construction.

Et nous revoilà pris dans une spirale de réunions pour trouver les fonds nécessaires à l'acquisition tant attendue. Bref, le dossier de l'achat de

la bâtisse n'est toujours pas réglé! Mais bien évidemment c'est encore la dernière fois que cette phrase se retrouvera dans notre rapport d'activité... à tout le moins, nous l'espérons !



PROPOSITION DU PLAN D'ACTION 2021-2022

1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC, et ce, en portant une attention particulière au nouveau contexte sanitaire
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CNESST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.)
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS
- S'assurer de maintenir quatre (4) postes d'employé.es permanent.es
- Maintenir les postes d'animateur.trices juridiques pour l'été 2021
- Souligner les 50 années de travail du MAC de Montréal en organisant une soirée d'éducation populaire festive sur l'histoire de l'organisme et faire les démarches auprès d'un éditeur en vue de la publication d'un livre sur l'histoire du MAC.

- Se doter d'outils et de ressources humaines afin d'optimiser la gestion quotidienne de l'organisme
- Renégocier le contrat de travail des salarié.es, qui arrive à échéance en 2021

2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information, notamment par moyens technologiques, auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivant.es, sans-emploi, travailleur.ses, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement
- Bonifier l'offre de service individualisée par l'ajout de plages horaires du service téléphonique et par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des suivis courriels
- Élaborer de nouveaux outils d'éducation populaire
- Continuer d'offrir, notamment par moyens technologiques, des ateliers de formation visant à faciliter la prise en charge des citoyen.nes dans leurs démarches face à la *Commission*
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.es en révision administrative ou au TSS
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent
- Maintenir l'utilisation active des réseaux sociaux dans le cadre nos communications publiques visant à diffuser et à vulgariser l'information
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire.
- Continuer à produire et à diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le Comité chômage de l'est de Montréal.
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses*, notamment en format numérique.
- Animer un atelier d'éducation populaire sur les préjugés à l'égard des chômeuses et chômeurs en collaboration avec notre regroupement national, le MASSE

3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Diffuser notre matériel de promotions en français, anglais et espagnol
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités
- Continuer à produire des analyses et les diffuser



- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2021-2022 du MASSE
- Continuer de soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.ses à travers le Québec
- Poursuivre le travail entrepris par le MAC visant à lutter contre la discrimination systémique subie par les femmes en matière d'assurance-chômage
- Participer activement au comité de coordination de la TROVEP de Montréal
- Continuer à soutenir la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie*, entre autres dans sa mission d'éducation populaire et y participer activement.
- Organiser, en collaboration avec la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie* des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage
- Maintenir les contacts avec les député.es fédéraux et les tenir informé.es des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN)
- Continuer la réflexion sur les impacts sociaux de la pandémie (Covid-19) en accordant une attention particulière à son impact sur les régimes de soutien au revenu, notamment le régime d'assurance chômage
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie en apportant une attention particulière aux groupes plus touchés par la pandémie
- Continuer notre implication locale, entre autres, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP)
- Continuer de participer, en tant qu'organisme membre, au *Mouvement pour un transport public abordable*, pour revendiquer une tarification sociale du transport en commun
- Continuer le travail entrepris pour rendre hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon
- Commencer à documenter l'impact du chômage auprès des autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques
- Continuer la réflexion en ce qui concerne nos revendications en contexte post-pandémie (covid-19)



- Suivre les changements apportés dans le cadre d'une future réforme du régime d'assurance-chômage

4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada*
- Poursuivre notre travail de représentation lors des révisions administratives
- Poursuivre notre travail de représentation devant le *Tribunal de la sécurité sociale*
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique dans le recours des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP

5. Représentation auprès de l'administration et des élu.es

- Poursuivre notre représentation auprès du *Commissaire des travailleurs et travailleuses*
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement Social Canada)
- S'assurer de participer aux débats parlementaires dans le cadre du processus d'adoption d'une loi modifiant le régime d'assurance-chômage

6. La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place ou par visioconférence (lors de fermetures ou mises à pied) et assurer la publicisation de ce service
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement
- Poursuivre et finaliser les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie*
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS)
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide*
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits



Notre organisme est financé par *Centraide du Grand Montréal*, le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)*, la *Conférence religieuse canadienne (CRC)*, ainsi que par le Programme de contestation judiciaire, des dons solidaires des organisations syndicales et de nos membres.

Nous remercions grandement l'ensemble de nos bailleurs de fonds ainsi que nos membres.

Nous sommes conscient.es de la chance que nous avons de pouvoir compter sur vous !



Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 



Mouvement Action-Chômage de Montréal

6839 A rue Drolet, bureau 306

Montréal (Qc) H2S 2T1

Téléphone : 514-271-4800

Télécopieur : 514-271-4236

macmtl@macmtl.qc.ca

macmtl.qc.ca